

ST-PREX



Charmante Wohnung mit Seeblick

CHF 990'000.-

Parkplätze nicht im Preis inbegriffen



4.5

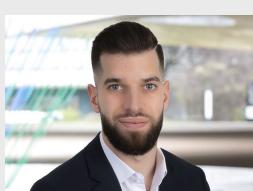


3



~103 m²

n° ref. **041865**



Switzerland | Sotheby's International Realty
Grand-Rue 102, 1110 Morges

Davide Marra

+41 76 310 77 24

davide.marra@swsir.ch



LAGE UND BESCHREIBUNG

In idealer Lage in der charmanten Gemeinde St-Prex, in der Nähe von Geschäften, öffentlichen Verkehrsmitteln und dem See, ist diese 4,5-Zimmer-Maisonettewohnung perfekt für ein junges Paar oder eine kleine Familie.

Sie bietet ein angenehmes Wohnzimmer mit Kamin, das auf einen Balkon mit Blick auf den See führt, eine geschlossene Küche sowie drei Schlafzimmer. Ein Keller und eine Galetas vervollständigen diese Immobilie.

Das Gebäude hat vor kurzem von umfangreichen Renovierungsarbeiten (Fassade, Dach) profitiert, um seine Energieeffizienz zu verbessern. Es ist mit Sonnenkollektoren und Lärmschutzfenstern auf der Nordseite ausgestattet, die optimalen Komfort und absolute Ruhe garantieren.

Zwei Aussenparkplätze sind diesem Los zugeordnet,

die zusätzlich zum Preis von je 20'000 CHF erhältlich sind. Dank der 2010 installierten Doppelverglasung, die auch eine Schallschutzverglasung auf der Straßenseite beinhaltet, verfügt die Wohnung über eine optimale Isolierung.

Es ist auch möglich, die bestehende Hypothek von 500'000 CHF zu einem vorteilhaften Zinssatz von 1,64 % bis Februar 2030 zu übernehmen.

Die Wohnung ist mit einem Doppelverglasungsfenster ausgestattet, das eine Schallschutzverglasung auf der Straßenseite beinhaltet

FLÄCHEN

Wohnfläche	~ 103 m ²
Gewichtete Fläche	~ 105.7 m ²
Balkonfläche	~ 5.4 m ²

EIGENSCHAFTEN

Anzahl Zimmer	4.5
Anzahl Schlafzimmer	3
Anzahl Sanitäranlagen	1
Stockwerk	1. Stock

DISTANZEN

Öffentliche Verkehrsmittel	140 m
Primarschule	1533 m
Geschäfte	1237 m
Restaurants	181 m

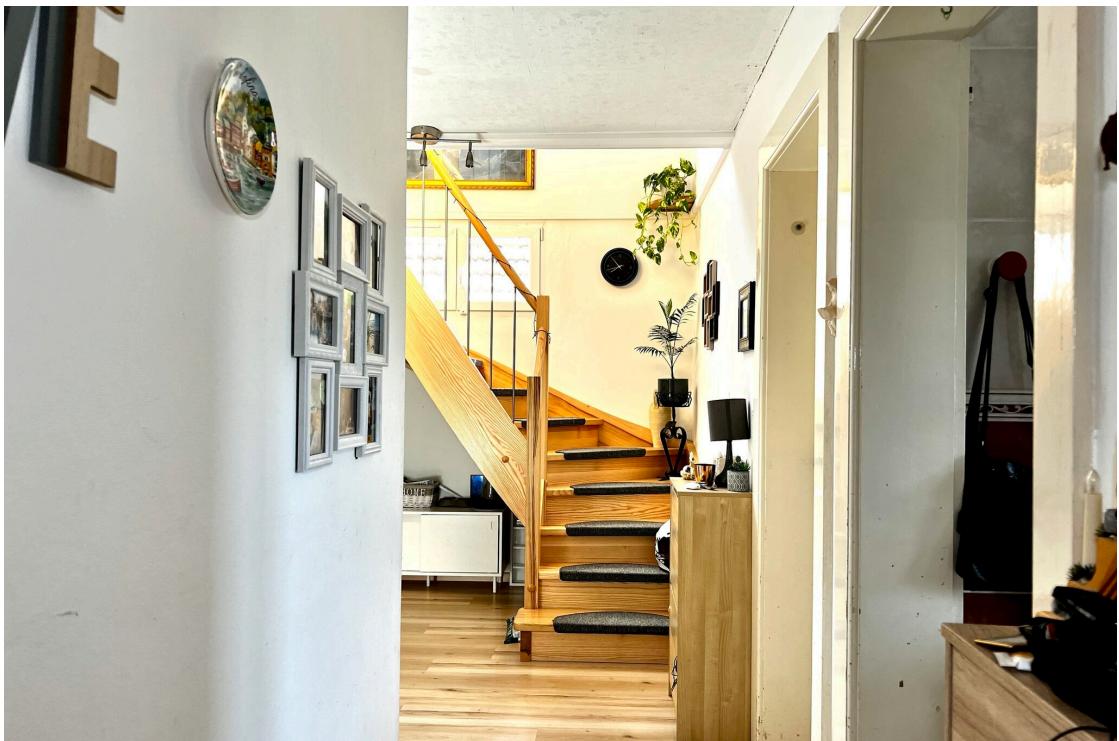
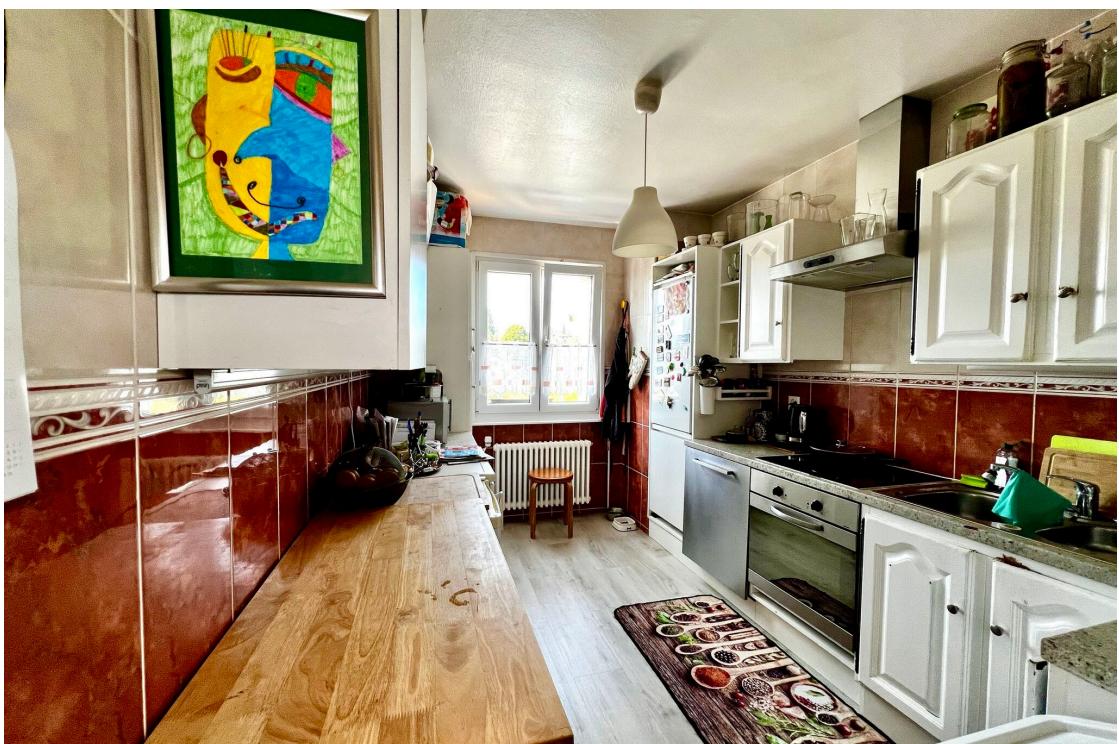
INFORMATIONEN

Baujahr	1957
Wärmeverteilung	Radiator
Warmwasseraufbereitung	Solarheizung
Heizungssystem	Gasheizung, Solarheizung

VERKAUFSANGABEN

Preis	CHF 990'000.-
Preis Aussenparkplatz/-plätze ②	CHF 40'000.-
Gesamtpreis	CHF 1'030'000.-
Verfügbarkeit	Nach Vereinbarung

Die auf diesem Dokument erteilten Auskünfte werden zu Informationszwecken erteilt und besitzen keinen vertraglichen Charakter. Es darf nicht ohne Erlaubnis an Dritte weitergeleitet werden.









Switzerland | **Sotheby's**
INTERNATIONAL REALTY



www.switzerland-sothebysrealty.ch

BAIL À LOYER

entre le BAILLEUR

Madame
Anny Frosio
Rte de Rolle 50

1162 St-Prex

Immeuble Rte de Rolle 50, 1162 St-Prex

et le LOCATAIRE
COLOCATAIRE(S)

Ancien locataire	N/A	Nombre d'occupants	4	Surface habitable approximative	108 m2
------------------	-----	--------------------	---	---------------------------------	--------

Objet

Appartement : 4 1/2 pièces situé numéro 50 au 1er étage droite comprenant :

1 hall avec escalier meublable - 1 chambre - 1 cuisine agencée - 1 salon - 1 chambre de bain - 1 balcon

A l'étage: 2 chambres - 1 hall - 1 galetas privatif

Destination des locaux : habitation

Locaux ou dépendances mis à disposition à titre gratuit et à bien plaisir : Galetas

1. Durée. Le bail commence à midi le et se termine à midi le	-----le premier janvier 2018----- -----le 31 décembre 2018-----
--	--

2. Résiliation et reconduction.

Il se renouvellera aux mêmes conditions pour une année sauf avis de résiliation de l'une ou l'autre des parties donné et reçu par lettre signature au moins trois mois à l'avance pour la prochaine échéance et ainsi de suite d'année en année.

3. Loyer payable d'avance, selon dispositions générales (art. 3 et 7 RULV)

3.1 A l'adresse :

Au compte : sur BVR

		annuel	trimestriel	mensuel
3.2 Loyer net		26'400.00	6'600.00	2'200.00
3.3 Acompte de chauffage et eau chaude et frais accessoires (art.28ss RULV) Cf. art. 5		1'200.00	300.00	100.00
3.4 Divers				
3.5 Garage, parking	1 place de parc	Compris dans le loyer		
3.6				
3.7 Total		27'600.00	6'900.00	2'300.00

3.8 Conditions particulières

Le présent contrat est basé sur un taux hypothécaire de 3.25 % et le nouvel indice des prix à la consommation de décembre 2017 de 100,8 points (base 100,0 = déc. 2015).

4. Garantie, selon dispositions générales (art. 2 RULV)

4.1 Montant : Fr. 4'110.00

4.2 Adresse du garant ou dépositaire à votre choix

4.3 Nature de la garantie bancaire : Garantie Swisscaution remise au bailleur

5. Frais accessoires

Le locataire participe, avec les autres locataires, au paiement des charges de préférence et des taxes publiques, telles que taxe d'épuration des eaux (entretien et utilisation), taxe d'égout, taxe d'enlèvement des ordures, ainsi que des autres frais accessoires.

Les frais accessoires y compris les frais de chauffage font l'objet d'un forfait d'un commun accord.

6. Dispositions complémentaires

6.1 Les locaux sont loués en leur état actuel, connu et accepté par les locataires.

6.2 Le locataire est rendu attentif à l'activité commerciale au sein de l'immeuble et en accepte pleinement les potentielles nuisances.

7. Annexes : Dispositions paritaires romandes et règles et usages locatifs du canton de Vaud et dispositions générales pour habitation, garage et place de parc (novembre 2001).

8. Le présent bail est régi par le Code des obligations et les autres dispositions légales en la matière, ainsi que par les annexes mentionnées à l'art. 7 ci-dessus, qui en font partie intégrante et dont les parties ont pris connaissance.

9. FOR. Pour tous conflits qui pourraient naître de la conclusion, de l'interprétation ou de la modification du présent contrat, les parties déclarent faire élection de domicile et de for au lieu de situation de l'immeuble et se soumettre au droit suisse.

Ainsi fait et signé en deux exemplaires. Lieu et date :

St-Prix, le 30 novembre 2017

Le(s) locataire(s) :

Le bailleur :





Lot 1321 / A, Garage et ateliers

Lot 1321 / B, Appartement 4.5p

Lot 1321 / C, Appartement 5.5p

Lot 1322 , Villa

PPE Rte de Rolle 50 à 1162 St-Prex

Plan du 1er Etage

Anny Frosio Ing. HES
Rte de Rolle 50
1162 St-Prex
A.F. Le 04.06.23

Extrait du registre foncier Propriété par étages Saint-Prex / 589-3

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5646 Saint-Prex
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	589-3
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH716590659824
Immeuble de base	B-F Saint-Prex 5646/589
Quote-part	233/1'000
Droit exclusif	Bâtiment contigu comprenant : Cave au rez-de-chaussée inférieur, appartement à l'étage, combles et galetas

Observations RF	Constituant le lot 3 des plans	
Feuillet de dépendance	Route de Rolle 50	
Estimation fiscale	268'000.00	2023 (29.11.2023)

Propriété

Propriété individuelle	03.06.2004 010-2004/1695/0 Achat
Frosio Anny 26.06.1972,	12.01.2006 010-2006/57/0 Modification d'intitulé

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

03.07.1985 010-218522	Règlement de PPE ID.010-2001/001364	06.07.2023 010-2023/7447/0
-----------------------	-------------------------------------	----------------------------

Servitudes

06.07.2023 010-2023/7447/0	(D) Usage de deux places de parc extérieures ID.010-2023/004108 à charge de B-F Saint-Prex 5646/589
----------------------------	--

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Mention, Règlement de Selon pièces annexées.

PPE, ID.010-2001/001364

Servitude, Usage de deux places de parc extérieures, ID.010-2023/004108

Cette servitude s'exerce sur les deux places de parc teintées en vert sur le plan ci-annexé.
Il est interdit pour tous les utilisateurs de la place objet de cette servitude :
- d'y entreposer des matières combustibles, de l'huile ou tout autre matière répandant des odeurs, inflammable ou dangereuse;
- d'incommoder les occupants des parcelles d'étages par du bruit ou pour tout autre cause, particulièrement la nuit.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Guichet cartographique cantonal



Guichet cartographique cantonal

